

Reflexions juridiques sur l'articulation entre biodiversité et planification de l'espace maritime en contexte transfrontalier - illustration francobelge

Présentation des implications juridiques de l'articulation entre biodiversité et PEM par la médiation de l'approche écosystémique dans le contexte transfrontalier. C'est en effet, ce contexte particulier qui permet de révéler toute la complexité qu'implique l'intégration de la biodiversité. Un exemple concret permettra d'illustrer ces propos : l'espace frontalier franco-belge.

Auteurs du document : Queffelec B.

Obtenir le document : Réseau < Développement durable et territoires fragiles >

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : BIODIVERSITE, COOPERATION INTERNATIONALE, LITTORAL, MER, RELATION TRANSFRONTALIERE

Date : 2012-12-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/32545

Source : Vol 3 N° 3 Page 1-13

Langue : Français

Droits d'utilisation : © Réseau < Développement durable et territoires fragiles >

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Reflexions-juridiques-sur-larticulation-entre-biodiversite-et-planification-de-lespace>

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/reflexions-juridiques-sur-l-articulation-entre-biodiversite-et-planification-de-l-espace-maritime-en0>

Evaluer cette notice: